

**COMITÉ DE DIRECTION DU 28 MAI 2024**

**PROCES VERBAL DE SEANCE**

Collège des élus						Collège des socio-professionnels					
Statut	NOM	Prénom	P	A	E.	Statut	NOM	Prénom	P.	A.	E.
Titulaire	MESNIL	Jean-Philippe	X			Titulaire	RONCO	Laure		X	
Titulaire	DAGORN	Grégoire	X			Titulaire	HOFMAN	Mark	X		
Titulaire	MARTIN	Béatrice	X			Titulaire	PLESSARD	Jean-Marc	X		
Titulaire	GARIGUE	Jacques	X			Titulaire	BISSON	Delphine	X		
Titulaire	GUIBOUT	Maryvonne			X	Titulaire	JULIENNE	Valérie	X		
Titulaire	GASNIER	Jean-Marie			X	Titulaire	DUBOC	Yann	X		
Titulaire	LEROUX	Jean-Claude			X	Suppléant	FOURNET	Etienne			X
Titulaire	LECOQ	André	X			Suppléant	Poste Non pourvu				
Titulaire	MAUNOURY	Maryvonne	X								
Suppléant	GALLET	Jean-Louis		X							
Suppléant	COURVALLET	Samuel		X							
Suppléant	Poste non pourvu										

**Suppléant(s) avec voix délibérative :**

**Personnalité(s) invité(e)(s) :** Isabelle COURTOIS

**Secrétaire de séance :** M. Slim HANACHI

Le CODIR est présidé par M. Jean-Philippe MESNIL.

**Ordre du jour**

- Approbation du PV du CODIR précédent
- Point d'information sur les dossiers en cours
- Mémorial – reprise du stock boutique
- Mémorial – exposition temporaire – demande de subvention
- Mémorial – exposition temporaire – dédommagement pour prêt de collection
- Questions diverses

\*\*\*

**1- Vérification du quorum**

Le quorum est atteint.

**2- Approbation du PV du CODIR précédent**

**Décision du CODIR**

**Après en avoir délibéré le CODIR valide à l'unanimité le PV du CODIR du 18 mars 2024**

**3- Point sur les dossiers en cours**

- *Cf. support de présentation.*

Concernant le Mémorial

*M. LECOQ estime que le Mémorial manque de contenus sur la Résistance locale.*

*M. GARIGUE suggère que ce thème pourrait faire l'objet d'un coup de projecteur ponctuel.*

*M. GARIGUE pose la question du devenir de la bâche sur la façade du Mémorial.*

*M. MESNIL répond qu'en l'absence, pour l'instant, d'un projet d'aménagement plus global des espaces extérieurs, il est prévu de maintenir la bâche qui reste un appel très visible.*

*M. DAGORN interroge également sur le déplacement du char.*

*M. MESNIL répond qu'après réflexion, le char resterait sur place jusqu'à nouvel ordre. D'une part, toujours dans l'attente d'un projet d'aménagement plus global, et d'autre part car le départ du canon a finalement modifié l'apparence des espaces extérieurs, rendant le char plus compréhensible dans l'espace.*

Concernant le passage de la flamme

*Mme MAUNOURY pose la question de la différence entre convoi « engagement » et convoi « agile » pour la flamme olympique.*

*Mme COURTOIS répond que le dispositif « agile » est considérablement plus léger tant en termes de véhicules mobilisés, avec notamment l'absence du village et des chars promotionnels. En outre, il n'est pas possible de déplacer le convoi « Engagement » entre les différentes communes concernées.*

**4- Mémorial – reprise du stock boutique**

- *Cf. support de présentation.*

**Décision du CODIR**

**Après en avoir délibéré le CODIR approuve à l'unanimité la reprise du stock boutique du Mémorial de Falaise auprès du Mémorial de Caen**

**5- Mémorial – exposition temporaire : demande de subvention**

- *Cf. support de présentation.*

**Décision du CODIR**

**Après en avoir délibéré le CODIR autorise à l'unanimité toute demande de subvention dans le cadre de l'exposition temporaire 2024 du Mémorial de Falaise**

**6- Mémorial – exposition temporaire : dédommagement pour prêt de collection**

- *Cf. support de présentation.*

**Décision du CODIR**

**Après en avoir délibéré le CODIR valide à l'unanimité le principe du dédommagement de l'association « Histoire à la Une » pour le prêt de collections dans le cadre de l'exposition temporaire 2024 du Mémorial de Falaise**

**7- Questions diverses**

*M. DAGORN informe le CODIR de l'inauguration des Halles de Falaise le 14 juin 2024 avec également la pose d'une plaque hommage pour la pose de la première pierre de la reconstruction de Falaise.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président  
Jean-Philippe MESNIL

